

PROCES-VERBAL DU COMITE D'HYGIÈNE, DE SÉCURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2018

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'ENSAIT s'est réuni le 02 OCTOBRE 2018 à 9h 30 dans les locaux de l'Ecole, sous la présidence de Éric DEVAUX.

Participaient à la réunion :

Au titre des représentants de l'administration :

Eric DEVAUX	Directeur de l'ENSAIT
Gaël MONFRIER	Directeur Général des Services de l'ENSAIT
Cécile GARRIGUES	Directrice Des Ressources Humaines de l'ENSAIT

Sabine CHLEBICKI Conseiller de prévention

Au titre des représentants du Personnel :

Hubert OSTYN	Assistant ingénieur RF, membre suppléant.
Frederick VEYET	Ingénieur d'études RF, membre titulaire
Manuela FERREIRA,	Maître de Conférences, membre titulaire.
Guillaume LEMORT,	Assistant ingénieur RF, membre titulaire
François RAULT,	Maître de Conférences, membre titulaire.
Ali NAAB,	Technicien Menuiserie RF, membre titulaire

Était invité:

Arturo NUNEZ Responsable patrimoine et événementiel

Étaient excusés:

Damien SOULAT, Professeur des universités, représentant du personnel suppléant.
Florence KOTZYBA, Inspectrice Santé Sécurité au travail, autre membre.
Christian LEONCE, Médecin du travail
François DASSONVILLE, Technicien de Laboratoire RF, représentant du personnel suppléant
Sarah DEBISSCHOP, Responsable administratif des études, représentant du personnel titulaire

La vérification du quorum est opérée par Sabine CHLEBICKI, Conseiller de prévention, qui constate que le quorum de la séance est atteint (-6 sur 8 des membres avec voix délibérative présents lors de l'ouverture de la séance). Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail peut donc siéger.

Les participants sont invités à émarger

La séance est ouverte à 9h40

I. Approbation du procès-verbal de la séance du CHSCT du 19 MARS 2018(cf Annexe1) :

Le secrétariat administratif de séance sera assuré par Sabine CHLEBICKI.
Frédéric VEYET assure le rôle de secrétaire du CHSCT.
Pour rappel le secrétaire de CHSCT est désigné parmi les représentants du personnel pour une année.
Sans remarque, le Président met au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 MARS 2018.
En l'absence des titulaires, les suppléants ont voix délibérative. Six votants.

Pour : 6 Voix unanimité

II. Point sur les vêtements de travail (information):

Le marché location et entretien de vêtements de travail avec ELIS a été dénoncé. Nous sommes restés avec le prestataire Elis pour la location et l'entretien de certains vêtements notamment pour les laboratoires (blouses et quelques vêtements de travail). Nous sommes en attente du service Patrimoine concernant le choix des vêtements que nous allons acheter et faire entretenir par ELIS.

Un représentant propose de mettre à disposition des blouses dans des casiers en banalisant les blouses (Stock tampon). Les enseignants viendraient les chercher en fonction de leur besoin et les redéposeraient au sale. Cette remarque est notée. Cette éventualité n'a pas été retenue dans un premier temps mais plutôt mettre à disposition dans les labos des blouses anonymes pour les doctorants qui viennent y manipuler. Le risque est que les étudiants n'ayant pas de blouses pour les TP s'en servent également et ne les rendent pas.

III. Point sur les travaux de réhabilitation énergétique et autres points patrimoine (Alarme visuelle incendie, espace livraison, alarme confinement):

Nous sommes encore en attente concernant un délai d'intervention pour l'installation de l'alarme visuelle incendie dans la salle CARBONE du Tissage.

Les travaux de réhabilitation énergétique sont dans la dernière phase d'étude et de négociation. Ils devraient commencer au printemps 2019 lorsque le chauffage sera coupé puisque cela demande de démonter un conduit de chauffage existant.

Concernant le relamping, un bureau témoin a été expérimenté au sein du service financier du côté le plus sombre de l'aile sud. Le résultat n'est malheureusement pas à la hauteur des attentes de confort en terme d'intensité de lumière, car cela éblouit trop les usagers. L'éclairage est sensiblement amélioré mais trop intense et causerait une fatigue visuelle dans la durée. La hauteur de plafond à 2m20 pose des problèmes et cela semble compliqué de mettre un dispositif de réglage de l'intensité par les usagers. Un plan du relamping des ateliers a été demandé.

L'isolation prévue des toits a été réalisée. Le responsable patrimoine annonce que son service va être réorganisé. L'intention est de créer un pôle patrimoine et de rationaliser les locaux du service (on enlève la douche en menuiserie et on crée un deuxième espace bureautique). On crée également une mezzanine qui servira de showroom pour des recherches sur l'isolation thermique des bâtiments. Les travaux de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment T devraient avoir lieu au printemps 2019.

Le changement de fenêtres devrait s'étaler de mars à Août 2019.

La tranche optionnelle 1, concernant l'isolation et le changement de fenêtres côté rue de l'ermitage est affermie.

Un représentant s'interroge sur l'isolation des portes des ateliers (Sud, T020 / T120 / T220 / I010). Ces portes larges servent occasionnellement d'entrée et de sortie des machines. Elles sont en mauvais état (plaque de bois, présence de trou), état qui est incohérent avec la volonté d'isolation actuelle.

Une réflexion est menée (tranche optionnelle n°2) sur la mise en place de chauffage/ventilation dans les grands Amphis afin de pouvoir renouveler suffisamment l'air.

L'accessibilité handicap aux toilettes du RDC du bâtiment T va être mise en œuvre par l'ajout d'une toilette supplémentaire en face du local stockage non tissé.

Une coupure réseau a eu lieu cet été. La procédure s'est avérée trop longue à être mise en œuvre. Il s'est écoulé trop de temps avant qu'un personnel du CRIA puisse intervenir efficacement faute d'être prévenu suffisamment tôt. Cette procédure prévoit l'intervention de la société de télésurveillance qui doit alerter le concierge sur place puis une personne du CRIA en fonction de l'alarme reçue. Cette procédure est donc à revoir. Le contrat avec la société de télésurveillance a été résilié. L'onduleur va être changé et il est également envisagé d'installer un groupe électrogène pour limiter l'impact d'une coupure de courant sur notre réseau.

IV. Présentation de la réponse faite au courrier de l'inspection SST :

Un courrier de réponse a été envoyé à l'IGAENR.

Il a été pris contact avec des bureaux de contrôle afin d'effectuer le diagnostic de remise en conformité des machines se trouvant dans les trois ateliers : Maille, Tissage et Filature. Ce diagnostic avait été réalisé en 2006 mais les entreprises spécialistes dans la mise en conformité machines, contactées également, réclament un rapport de moins de deux ans. Ce diagnostic sera effectué en cette fin 2018 et une programmation de travaux de remise en conformité sera présentée en 2019.

Nous avons reçu le pré-rapport sur lequel nous ne nous étendrons pas. Nous sommes dans l'attente du rapport définitif qui sera présenté par Mme Kotzyba au CHSCT du 4 décembre.

V. Présentation de la procédure salle Serveur en cas d'incendie :

Cette procédure est en cours de réalisation. Elle sera présentée lors d'une prochaine séance.

VI. Mise en place d'une cellule RPS (information) :

Une cellule RPS doit être mise en place par le service des ressources humaines et le conseiller de prévention. Elle sera composée a minima du médecin de prévention, du conseiller de prévention, d'un psychologue du travail, de la DRH et de quelques membres du CHSCT. Une présentation a été demandée pour le prochain CHSCT.

VII. Correspondant Handicap (information fiche métier-recensement...)

Sabine CHLEBICKI est nommée correspondant HANDICAP de l'établissement. La fiche mission type est présentée. La lettre de mission sera transmise prochainement.

Une communication sera faite indépendamment vers le personnel et vers les étudiants afin d'inciter les personnes à se déclarer.

Une réunion entre le correspondant Handicap, la DRH et la responsable des études doit être programmée prochainement.

VIII. Suivi et point d'avancement des visites de locaux depuis 2016 (Information) :

Une présentation du tableau de suivi des visites faites par une délégation des membres du CHSCT est réalisée par le conseiller de prévention. Les représentants du personnel souhaitent qu'au moins un membre de la direction soit présent. Le DGS souhaite que ce tableau soit utilisé, réactualisé et présenté à chaque CHSCT afin de voir l'évolution des actions engagées.

Les visites réalisées ont concerné divers locaux : La menuiserie, la mécanique, les archives en cave, le service des études, le local peinture, le local électrique.

Les représentants du personnel demandent quel pourrait être le bon protocole pour que ce document serve vraiment à mettre en place un plan d'action.

Le service patrimoine privilégie en premier lieu les levées des non conformités des rapports de bureau de contrôle.

Les représentants du personnel proposent que ce tableau puisse également être un levier pour demander un budget supplémentaire pour réaliser des actions de correction soit en terme humain ou financier pour l'achat de matériel.

Le temps d'instruction de toutes ces actions est important.

Le DGS propose de reprendre ce document et voir ce qu'il est possible de faire en 2019. Un groupe de travail sera réalisé avec quelques membres du CHSCT afin de trouver un outil de travail commun qui permette le suivi des actions.

Pour des choses qui sont faisables en interne, l'équipe technique est fortement occupée sur des projets de travaux de rénovation de salles en 2018 au détriment de la maintenance bâtimentaire habituelle.

IX. Avancement DUERP-méthodologie (information):

Le DUERP s'appuiera également sur le rapport des visites du CHSCT.

X. Visite de locaux par le CHSCT-proposition d'un planning:

Une visite du LME et de l'atelier tissage a été réalisée en présence du DGS. Quelques remarques ont été notées dans un tableau récapitulatif :

- Il y a un problème d'accès aux machines par les étudiants ou doctorants sans qu'un technicien ne soit présent. Une procédure d'habilitation à manipuler des utilisateurs est souhaité par les techniciens avec ou sans eux sur les machines textiles par exemple. Le suivi de formation au poste de travail des différents utilisateurs est donc également à mettre en place.
- Le tissage sert de stockage tampon pour les livraisons : l'espace dédié (garage vert) va être remis en état et être désencombré pour laisser de la place disponible à ce stockage tampon.
- La salle dédiée au tissage carbone a été nettoyée par des agents d'entretien sans procédure spécifique. Cette salle étant soumise à des restrictions confidentielles ainsi qu'à des protections individuelles obligatoires pour la santé des utilisateurs, une procédure spécifique doit être mise en place et suivie lors de toutes interventions.

La prochaine visite sera planifiée avant le prochain CHSCT.

XI Remarques consignées dans les registres « Santé et sécurité au Travail »:

Pas de remarques.

XII Questions diverses :

Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 12H00.

Le Président

Le Secrétaire du CHSCT

Éric DEVAUX



Frédéric VEYET